

Nous avons en outre convenu qu'il ne saurait y avoir d'objectif plus important que la réduction et l'élimination ultime des menaces à la paix, qu'elles prennent des formes nucléaires ou conventionnelles. Nous ne visons pas la supériorité, mais plutôt une meilleure dissuasion de l'agression armée et une réduction sensible des arsenaux de l'Est et de l'Ouest. Nous recherchons un monde plus stable où les arsenaux nucléaires sont beaucoup moins importants. La possibilité d'accroître la dissuasion par l'amélioration des moyens de défense non nucléaires contre les armes nucléaires offensives est à l'origine de l'effort de recherche américain contenu dans l'Initiative présidentielle de défense stratégique. Nous sommes convenus que cet effort reste prudent, respectant en cela les dispositions du Traité ABM. L'existence de ce traité nous amène à convenir que toute étape ultérieure à la recherche doit faire l'objet de discussions et de négociations.

Le dialogue et la négociation entre les États-Unis et l'Union soviétique à Genève fournissent une occasion historique d'asseoir les relations Est-Ouest sur des fondements plus solides. Nous espérons que ces négociations déboucheront sur des mesures importantes pour empêcher une course aux armements dans l'espace et mettre un terme à celle menée sur terre, limiter et réduire les armements nucléaires et, au bout du compte, les éliminer complètement.

La sécurité du Canada et des États-Unis est de plus en plus liée à celle d'autres régions du globe. C'est pourquoi nous encouragerons et soutiendrons le renforcement des mécanismes multilatéraux et internationaux visant à contenir les conflits et à les régler par des voies pacifiques. Nous nous opposerons vigoureusement à l'exploitation de l'instabilité régionale et chercherons à promouvoir parallèlement, chacun par nos contributions distinctives, le développement social, économique et politique essentiel à la réalisation d'une paix stable et durable.

Notre seul objectif véritablement stratégique est d'assurer la liberté humaine dans un monde où règne la paix.

DÉCLARATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK, SUR LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE, LE 10 SEPTEMBRE 1985

Monsieur le Président,

La souveraineté peut soulever les passions dans ce pays. Il n'y a rien d'étonnant à cela, car la souveraineté touche à l'identité et au caractère mêmes d'un peuple. Nous Canadiens voulons être nous-mêmes. Nous voulons gérer nos propres affaires et prendre en charge notre propre destinée. Mais nous voulons aussi aller plus loin et jouer un rôle constructif dans un monde plus interdépendant d'année en année. Nous avons quelque chose à offrir, et quelque chose à récolter par la même occasion.

Depuis son arrivée au pouvoir, ce gouvernement s'est intéressé de près à la question de la souveraineté. Nous avons consolidé l'unité nationale, nous avons renforcé l'économie nationale, parce que l'unité et la force caractérisent la souveraineté comme elles caractérisent les politiques et les réalisations de ce gouvernement.